

Votre partenaire est :

la mère de l'élève le père de l'élève autre

Son nom de naissance _____

Son nom d'usage (si différent) _____

Son prénom _____

Son numéro fiscal _____

Son adresse _____

Code postal _____ Commune _____

Exerce t-il une activité professionnelle ? Oui Non

Profession _____

2. La scolarité de l'élève

Établissement actuellement fréquenté par l'élève :

Nom de l'établissement _____

Code postal _____ Commune _____

Classe actuelle où l'élève est scolarisé _____

L'élève poursuit ses études, à la rentrée scolaire 2025 - 2026, en :

Lycée public ou privé

Au CNED

3. Les enfants à charge du foyer

Nom et prénom de chacun des enfants à charge (y compris l'élève pour qui vous demandez la bourse)	Date de naissance	Établissement scolaire fréquenté ou profession	Boursier	
			oui	non
_____	J J / M M / A A A A	_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____	J J / M M / A A A A	_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____	J J / M M / A A A A	_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____	J J / M M / A A A A	_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____	J J / M M / A A A A	_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____	J J / M M / A A A A	_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____	J J / M M / A A A A	_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____	J J / M M / A A A A	_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Bourse de lycée Rentrée 2025/2026

ATTENTION : TOUS LES ELEVES actuellement BOURSIERS, en plus de ceux qui souhaitent déposer une demande de bourse, **DEVONT DEPOSER UNE NOUVELLE DEMANDE**, format papier, pour la rentrée 2025-2026.

SIMULATEUR DE BOURSE



<https://calculateur-bourses.education.gouv.fr/cabs/api/v1/lycee/simulateur.html>

JE PEUX FAIRE LA DEMANDE DE BOURSE SI...

J'ai la **charge effective et permanente** de l'enfant que j'inscris (nourriture, logement, habillement) et je le **déclare fiscalement**.

DEROULEMENT DE LA DEMANDE

1. Je me procure le formulaire de **demande de bourse nationale de lycée** auprès du lycée de l'élève, ou sur le site internet du ministère <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R43243>
2. En cas de besoin, **je peux me faire aider par l'établissement pour remplir le formulaire**, je n'attends pas le dernier moment pour remplir le dossier et pour **le déposer au secrétariat de l'établissement (date de dépôt au 29 septembre au plus tard)**.
3. **Je complète ma demande avec les documents suivants :**
 - **Mon avis d'imposition 2025 sur mes revenus 2024** (copie de l'intégralité du document et parfaite lisibilité), vous devez indiquer votre numéro fiscal sur le dossier.
 - **Concubinage : les numéros fiscaux des deux concubins sont requis même si le concubin n'est pas le parent de l'élève candidat boursier (notion de ménage).**
 - **Résidence alternée : seul le numéro fiscal du parent présentant la demande est requis (et celui de son éventuel(le) concubin(e)).**
 - **Si l'élève pour lequel vous demandez la bourse est désormais à votre charge et ne figurait pas sur votre avis d'imposition :** vous devez fournir l'attestation de paiement de la CAF indiquant les enfants à votre charge et le justificatif du changement de résidence de l'élève.
 - **Si votre demande concerne un enfant dont vous avez la tutelle :** vous devez fournir la copie de la décision de justice désignant le tuteur et une attestation de paiement de la CAF OU une copie de la décision du conseil de famille et une attestation de paiement de la CAF.
 - **En cas de changement de situation en 2025 :** vous devez fournir une attestation de paiement de la CAF et un justificatif selon votre nouvelle situation
 - **En cas de séparation/divorce :** Ordonnance de non conciliation / jugement de séparation / divorce. En l'absence de jugement : attestation sur l'honneur datée et signée des deux parents, précisant les modalités de garde des enfants et la date de séparation.
 - **En cas de décès :** Acte de décès.
4. **Je dépose la demande de bourse au secrétariat de mon établissement d'affectation pour le lundi 29 septembre 2025.**
5. **Modalités de versement de la bourse :**
 - **La procuration est à compléter et à signer si vous souhaitez que la somme qui vous sera attribuée soit déduite directement de vos frais scolaires.** (si le montant de la bourse est supérieur à vos factures, nous procéderons à un remboursement à la fin de l'année)
 - OU**
 - **Un relevé d'identité bancaire au nom du demandeur si vous souhaitez que la bourse soit versée sur votre compte bancaire**

Demande de bourse nationale de lycée pour l'année scolaire 2025 - 2026

La demande de bourse nationale de lycée¹ est émise par le **ministère chargé de l'éducation nationale**.

Comment faire ma demande de bourse nationale de lycée ?

- 1- Je lis la notice.
- 2- Je rassemble les documents justificatifs.
- 3- Je remplis le formulaire
- 4- J'envoie la demande remplie et signée et tous les documents justificatifs à l'établissement où l'élève est scolarisé.

Vous pouvez faire votre demande en version papier ou en ligne (lycées publics uniquement) directement sur le portail Scolarité services de votre académie avec votre compte EduConnect²:
du 1^{er} septembre au 16 octobre (inclus) 2025

Le service de demande en ligne n'est pas ouvert pour les établissements privés.

Si **votre enfant a fait sa rentrée dans un établissement public de l'Éducation nationale, et que lors de son inscription ou réinscription vous avez consenti à l'étude automatique de votre droit à bourse, ne remplissez pas ce formulaire**. L'administration reviendra vers vous lorsque votre dossier sera traité.

Partie à conserver

Notice

Qu'est ce que la bourse nationale de lycée ?

La bourse nationale de lycée vous aide à financer les frais de scolarité de votre enfant, si celui-ci est scolarisé ou va rentrer dans un lycée public ou un lycée privé habilité à recevoir des boursiers nationaux ou au Centre national de l'enseignement à distance (CNED).

Qui peut faire cette demande ?

Un responsable légal de l'enfant (père, mère ou tuteur) ou une personne en charge de l'enfant.

Qui est concerné par la demande de bourse nationale de lycée ?

Sont concernés par cette aide financière les élèves inscrits en lycée général, technologique ou professionnel, dans un établissement régional d'enseignement adapté (EREA) ou dans une classe complète réglementée de niveau lycée au centre national de l'enseignement à distance (CNED).

Ne sont pas concernés par cette aide financière :

- Les apprentis (Pour en savoir plus rapprochez-vous de votre région)
- Les étudiants et élèves inscrits en BTS (Pour en savoir plus rendez-vous sur messervices.etudiant.gouv.fr)

Quels sont les critères d'obtention de cette bourse ?

La bourse nationale de lycée est obtenue en fonction de deux critères :

1. les ressources de la famille : c'est le revenu fiscal de référence, inscrit sur votre avis d'imposition 2025 sur les revenus de 2024.

Si vous êtes en concubinage, c'est la somme des revenus fiscaux de référence des **deux concubins** qui est prise en compte.

¹ Articles R. 531-13 à D. 531-43 du Code de l'éducation

² Le portail Scolarité Services est une offre de services en ligne mis à la disposition des représentants légaux de l'élève par le ministère chargé de l'éducation nationale.

2. Les enfants à charge rattachés à votre foyer fiscal :

- les enfants mineurs
- les enfants majeurs célibataires
- les enfants en situation de handicap

Le barème ci-dessous vous permet de vérifier si vous pouvez bénéficier d'une bourse de lycée pour cette demande, selon les ressources de la famille et le nombre d'enfant(s) à charge :

Nombre d'enfant(s) à charge	1	2	3	4	5	6	7	8 ou +
Plafond de revenus 2024 à ne pas dépasser	21 611€	23 272€	26 596€	30 753€	34 908€	39 897€	44 883€	49 870€

Pour savoir si vous avez droit à la bourse nationale du lycée, vous pouvez utiliser le simulateur :

<https://www.education.gouv.fr/les-bourses-de-college-et-de-lycee-326728>

Il vous permet de savoir si vous pouvez bénéficier d'une bourse de lycée pour votre élève et d'estimer son montant.



Quels sont les documents justificatifs à joindre ?

- une copie de votre avis d'imposition 2025 sur les revenus 2024
- ou tout autre document mentionnant votre numéro fiscal

Le numéro fiscal figure sur votre déclaration de revenus pré-remplie, sur vos avis d'impôt (avis de situation déclarative, impôt sur le revenu).

Vous devez également fournir selon votre situation les documents suivants :

Selon votre situation	Documents complémentaires à fournir
Si vous vivez en concubinage ³	– L'avis d'imposition 2025 sur les revenus 2024 de votre partenaire ou tout autre document mentionnant le numéro fiscal de votre partenaire
Si l'élève pour lequel vous demandez la bourse est désormais à votre charge et ne figurait pas sur votre avis d'imposition	– Attestation de paiement de la CAF indiquant les enfants à votre charge – Justificatif du changement de résidence de l'élève
Si votre demande concerne un enfant dont vous avez la tutelle	– Copie de la décision de justice désignant le tuteur et une attestation de paiement de la CAF ou – De la décision du conseil de famille et une attestation de paiement de la CAF

→ Pour en savoir plus :

Vous pouvez contacter l'établissement fréquenté par votre enfant ou consulter :

<https://www.education.gouv.fr/les-bourses-de-college-et-de-lycee-326728>

Pour les élèves qui poursuivent leurs études au CNED, vous pouvez consulter :

<https://www.cned.fr/eleve/les-modalites-de-demande-de-bourse-au-lycee>

Nous considérons que vous vivez en concubinage si vous partagez avec votre partenaire votre lieu de domicile sans avoir le même avis d'imposition.



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Annexe :

Département n° : | 0 | 2 | 9 |

Établissement (1) : **Lycée La Croix Rouge La Salle Brest**
2 rue Mirabeau 29229 Brest

(Cachet de l'association de gestion)

**Paiement des bourses nationales d'études du second degré de lycée
Année scolaire 2025 – 2026
Procuration annuelle**

Je soussigné(e) (nom et prénom) :

Votre adresse :

.....
.....
.....

Code postal : | | | | | **Commune**

Agissant en tant que (2) : père ou mère ou représentant légal de l'enfant

nom et prénom :

élève de cet établissement en classe de :

pour l'année scolaire : 2025 / 2026.

Autorise (3) **Monsieur Aurelien REGNIER**

Chef de l'établissement indiqué ci-dessus, agissant par délégation de l'organisme de gestion, à percevoir en mon nom, le montant de la bourse de lycée attribuée à (mon fils) (ma fille), (4)

Cette autorisation implique que le chef de l'établissement :

- donnera décharge de cette somme au comptable public dès versement au compte de l'établissement ;
- me versera par virement bancaire, le solde éventuel de la bourse de (mon fils) (ma fille) (4), après déduction des frais de pension ou de demi-pension.

À ,

le

À ,

le

Signature du responsable de l'élève

Signature du représentant légal de l'établissement

(1) Nom et adresse exacte de l'établissement.

(2) Cocher la case correspondante.

(3) Nom - prénom et fonction du représentant légal de l'établissement.

(4) Rayer la mention inutile.

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

BAREME DES BOURSES NATIONALES D'ETUDES DE SECOND DEGRE DE LYCEE

Année scolaire 2025-2026

Barème d'attribution des bourses de lycée 2025-2026

Année de référence des revenus : 2024

Plafonds de ressources du foyer à ne pas dépasser						
Revenu fiscal de référence de l'avis d'imposition 2025 sur les revenus de 2024						
Nombre d'enfants à charge	Echelon 1	Echelon 2	Echelon 3	Echelon 4	Echelon 5	Echelon 6
1	21 611	17 107	14 529	11 718	7 282	2 846
2	23 272	18 664	15 849	12 781	8 092	3 401
3	26 596	21 774	18 491	14 913	9 710	4 507
4	30 753	24 887	21 133	17 044	11 327	5 612
5	34 908	29 553	25 095	20 240	13 755	7 271
6	39 897	34 217	29 059	23 437	16 184	8 929
7	44 883	38 884	33 022	26 631	18 611	10 590
8 ou plus	49 870	43 552	36 985	29 826	21 039	12 248
Montant annuel de la bourse	495 €	609 €	720 €	831 €	939 €	1 053 €

Les élèves fréquentant une classe de niveau collège dans un lycée ou un EREA bénéficieront d'une bourse de lycée.

Montant annuel de la bourse au mérite (*)	402 €	522 €	642 €	762 €	882 €	1002 €
---	-------	-------	-------	-------	-------	--------

() attribuée aux élèves boursiers de lycée ayant obtenu une mention Bien ou Très bien au diplôme national du brevet engagés dans un cycle d'enseignement conduisant au baccalauréat ou au certificat d'aptitudes professionnelles*

Montant annuel de la prime d'internat <i>(accordée aux élèves boursiers internes)</i>	327 €	396 €	465 €	534 €	603 €	672 €
--	-------	-------	-------	-------	-------	-------

Montant de la prime d'équipement accordée aux élèves boursiers inscrits pour la première fois en première année de certaines spécialités de formation (liste déterminée par arrêté) : **341,71 €**